



LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE RECRUTE

UN AGENT OU UNE AGENTE D'ANIMATION Au sein du service jeunesse

CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS D'ANIMATION TERRITORIAUX Par voie statutaire ou à défaut contractuelle

Constituée autour de GRASSE, Capitale Internationale des Parfums et Sous-préfecture des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'étend sur 23 communes, 490 km² et regroupe 100 000 habitants.

Rattaché au responsable, vous aurez en charge :

MISSIONS

- Participer au sein de l'équipe, à la mise en œuvre des projets d'animation dans un cadre règlementaire,
- Avoir la responsabilité d'un groupe d'enfants de 3 à 12 ans, participer l'élaboration des projets d'animation ou de démarches pédagogiques,
- Encadrer et animer la vie quotidienne, les activités et la vie collective, enrichir la vie de l'équipe d'animation,
- Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant et mettre en place les repères faciles à identifier.

Conditions d'exercice :

- Horaires de travail : temps complet 35h00 annualisées,
- Lieu d'exercice : commune du territoire CAPG.

DIPLOMES, COMPETENCES, QUALITES

- BAFA ou diplôme équivalent apprécié,
- Sens du travail en équipe, capacité d'adaptation,
- Être disponible et à l'écoute,
- Expérience du jeune public (enfants 3-12 ans),
- Permis B souhaité.

REMUNERATION

- Rémunération indiciaire, régime indemnitaire.

AVANTAGES

- Titres restaurant, participation mutuelle, réduction sur les transports, Comité des Œuvres Sociales.

Le recrutement se fera dès que possible

Adresser les candidatures (CV et lettre de motivation) avant le 31 mars 2026 à :

Monsieur le Président - Communauté d'Agglomération du PAYS DE GRASSE

57 Avenue Pierre Séward - BP 91015 - 06131 Grasse Cedex

Tél : 04 97 05 22 00 - www.paysdegrasse.fr

Ou par mail : recrutement@paysdegrasse.fr